

PETIT TRAITÉ D'HÉRALDIQUE MAÇONNIQUE

par Pierre Mollier

Pour transmettre l'enseignement qu'elle destine à ses adeptes, la Franc-maçonnerie met en œuvre des symboles qui sont d'abord des images ou des emblèmes. Or dans l'Occident traditionnel l'emblème obéit à des règles – à une science ! – la science du blason. Bien avant l'émergence de la Franc-maçonnerie spéculative au XVII^e siècle, les maçons de métier expriment leur identité à travers sceaux et blasons. Quelles que soient les relations réelles entre le métier de maçon au Moyen-âge et à la Renaissance et la Franc-maçonnerie moderne, elle lui a emprunté sa première emblématique. Une recherche sur l'héraldique maçonnique commence donc par une enquête sur les armoiries et les sceaux du métier de maçon... en Écosse et en Angleterre, berceau de l'Ordre maçonnique, mais aussi en France. En effet, la Franc-maçonnerie naissante, en s'implantant sur le continent, a été conduite à y ajuster ses usages au contexte social et culturel. Ainsi le vocabulaire maçonnique français n'est pas une simple traduction du vocabulaire anglais, mais une adaptation. De même, l'emblématique des premières loges parisiennes a été influencée par le contexte héraldique français. Entre 1725 et 1750, au cœur de ce siècle charnière entre les sociétés traditionnelles et la modernité qu'est le XVIII^e siècle, la Franc-maçonnerie va peu à peu s'agrèger toute une partie du corpus symbolique occidental : spéculations mystiques, imaginaire chevaleresque, hermétisme. Avec ces nouvelles perspectives, l'iconographie maçonnique va intégrer emblèmes religieux, héraldique des Ordres de Chevalerie et symbolique hermétique. De ces sources diverses, la Franc-maçonnerie va se constituer une emblématique propre qui va se fixer dans le dernier tiers du XVIII^e siècle.

I. – Les sources : sceaux et armoiries du métier de maçon.

Par sa nature même, le métier de maçon remonte à la plus haute antiquité. Il a probablement utilisé dès ces temps anciens une emblématique naturelle fondée sur les outils du métier. Cette emblématique a-t-elle accompagné la transmission des techniques de construction, de génération en génération, puis de siècle en siècle ? L'image des outils

est-elle une manière naturelle de symboliser le métier ? Toujours est-il que l'on retrouve dans l'Occident médiéval la mise en scène des outils dans les premiers sceaux et armoiries de maçons.

Les armoiries apparaissent en Europe au XII^e siècle. Elles sont, à l'origine, de simples marques de reconnaissance utilisées par les combattants pour identifier les camps en présence sur les champs de batailles. Entre la seconde moitié du XII^e siècle et le XIII^e siècle, en même temps qu'elles deviennent familiales et héréditaires, les armoiries s'étendent progressivement, au-delà de la chevalerie et de la noblesse naissante, à d'autres catégories de personnes : ecclésiastiques, bourgeois et même paysans. Des personnes, on passe ensuite aux communautés et aux institutions ecclésiastiques ou civiles. « Dès la première moitié du XIII^e siècle, de nombreuses villes, parfois de très faible importance, avaient leur blason. Les armoiries des corps de métiers ont dû apparaître un peu plus tardivement que celles des villes, mais nous sommes assez mal renseignés sur leurs origines, car les sceaux de corporations sont beaucoup plus rares que ceux des villes et n'apparaissent guère qu'au XIV^e siècle. Une bannière des cordonniers représentée sur un vitrail de la cathédrale de Chartres des environs de 1230 peut être considérée comme héraldique ; les cordonniers de Chartres auraient donc porté à cette date d'argent à la heuse de gueules »¹.

Au sein même des études héraldiques, une recherche sur l'héraldique des métiers fait apparaître des difficultés spécifiques. Alors que les travaux sur l'héraldique des familles ou des institutions ecclésiastiques, civiles ou militaires sont innombrables, l'héraldique des métiers semble avoir été tout à fait négligée. On pourrait citer au plus une dizaine de travaux assez généraux. De surcroît, ils se contentent de publier des sceaux ou armoiries découverts ça et là, le plus souvent dans l'*Armorial de 1696*, sans les accompagner d'aucune approche critique ni analyse. En l'absence de monographies dont nous pourrions faire la synthèse, il nous faut donc retourner aux sources.

Mais, là encore, la démarche n'est pas aisée. En effet, dans le domaine de l'héraldique et de la sigillographie, le chercheur accède aux documents et constitue son corpus de travail essentiellement à partir d'inventaires. Depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle les conservateurs des grands fonds d'archives (nationales, départementales ou d'institutions) ont mené un long et laborieux travail de dépouillement des milliers de liasses qu'ils conservent. Face à l'abondance de la matière, chaque boîte ou liasse rassemble souvent des centaines de documents, les inventaires essayent de présenter la description la plus précise possible, mais ne peuvent naturellement être exhaustifs. Ils livrent un abrégé du contenu et les principaux points d'intérêt des documents. Or si les belles armoiries de telles familles, villes ou cours souveraines peintes en en-tête d'une charte, ont presque toujours retenu l'intérêt des archivistes-paléographes qui les ont signalées, ceux-ci ont rarement prêté attention au sceau, peut-être maladroit, d'un maître maçon appendu à un contrat d'apprentissage ou de chantier. Un cas similaire, que chacun pourra expérimenter, illustre cet intérêt

1. Rémi Mathieu, *Le système héraldique français*, J.-B. Janin, Paris, 1946, p. 36.

sélectif. Beaucoup d'extraits du monumental *Armorial* de 1696, dit « d'Hozier », ont fait l'objet de publications depuis un siècle et demi. Or la plupart de ces publications font tout simplement l'impasse sur les armoiries attribuées aux communautés professionnelles. Ce sont des centaines d'armoiries qui sont passées sous silence... sans même que les compilateurs le signalent ! Ainsi la constitution même du corpus pose problème. Pourtant, on le découvrira, la matière est loin d'être inexistante.

Enfin, l'héraldique professionnelle présente des particularités qui sont difficiles à prendre en compte lorsque l'on s'en tient aux méthodes classiques de l'érudition héraldique. Ces caractères propres ont probablement dérouté et découragé les spécialistes habituels des questions héraldiques, prompts à n'y voir que des hérésies. Nous y voyons pour notre part une opportunité d'élargir et de renouveler la recherche dans ce domaine. Limitons-nous à deux exemples. Il y a bien sûr une forte distance sociale entre une petite noblesse de robe languedocienne, un féodal breton et un pair du Royaume, mais cette diversité n'a que peu de conséquence sur leur héraldique familiale. Au-delà de leurs différences, les règles traditionnelles du blason font partie de leur culture commune. Dans la sphère professionnelle la diversité des origines est encore plus grande. L'appellation de maître maçon peut désigner un artisan travaillant seul avec un ou deux compagnons dans une petite cité, ou un riche notable qui est en fait un véritable entrepreneur employant des dizaines de compagnons dans une grande métropole. Le premier sera vraisemblablement illettré quand le second fera partie des élites municipales. Dans ce domaine, les distances sociales correspondent à des différences culturelles qui auront des conséquences en termes héraldiques. Notre corpus ira du sceau rudimentaire aux belles armoiries peintes selon la plus stricte orthodoxie de la science du blason. L'iconographie, ses référents comme sa qualité de réalisation, dépend bien évidemment du milieu culturel dont elle émane. C'est peut-être d'ailleurs sur ce point que l'héraldique des métiers peut apporter des éléments nouveaux par rapport à l'héraldique classique plus homogène culturellement si ce n'est socialement. Le terme « héraldique » doit d'ailleurs être entendu au sens large ; un parti pris plus strict pourrait faire préférer le mot « emblématique ». Nous conserverons néanmoins celui d'héraldique car même si beaucoup de nos sceaux et armoiries de maçons prennent des libertés avec l'orthodoxie de la science du blason, notre sentiment est que les règles de l'héraldique classique sont le type idéal auquel ils se réfèrent. Ne serait-ce que parce qu'elles constituent pour eux le modèle dominant en matière d'emblématique. La distance et le rapport des sceaux et armoiries de maçons aux canons classiques de l'héraldique sera d'ailleurs en soi un fécond sujet d'étude. Certains sceaux utilisent une iconographie manifestement inspirée de la manière héraldique, même s'ils en négligent les règles. À l'inverse, des armoiries présentent selon les règles, une iconographie, à l'origine étrangère au blason. Ainsi en est-il des armoiries « aux marques de tailleurs de pierre » qui fleurissent au

XV^e siècle ou de celles arborant sous une forme héraldique une iconographie manifestement tirée des bannières des communautés. Les hérésies héraldiques de nos maçons sont pleines d'intérêt !

Nous avons dit la difficulté de réunir un corpus un peu conséquent dans le domaine des métiers. Dans cette étude qui ne saurait être qu'une première approche, notre échantillon sera donc assez divers quant aux époques et aux origines. Il rassemblera des sceaux et des armoiries de maçons du XIII^e au XVIII^e siècle provenant de France, du monde germanique et de Grande-Bretagne. Vu le petit nombre de pièces répertoriées, nous n'avons guère le choix. Mais, nous semble-t-il, cette relative hétérogénéité n'enlève pas toute pertinence à la recherche. En effet, il n'y a pas de raison que les sceaux et armoiries de métier fassent exception à la relative unité de l'héraldique européenne du Moyen-âge au XVIII^e siècle. De surcroît, il existait manifestement des contacts et des échanges entre les communautés professionnelles des différents pays européens.

Même pour les éléments que nous allons présenter aujourd'hui, nous mesurons bien les lacunes de la documentation. Nous espérons d'ailleurs que cette étude va inciter nos lecteurs à rechercher de nouveaux sceaux et armoiries de maçons ! De plus il faudrait bien sûr s'intéresser à d'autres contrées au premier rang desquelles l'Italie, mais aussi l'Espagne et le Portugal, voire même l'Europe Centrale et la Scandinavie. Nous avons néanmoins l'ambition de proposer un cadre où pourront, au fur et à mesure des découvertes, prendre place les pièces d'un puzzle aujourd'hui bien incomplet. C'est pourquoi, en dépit de la faiblesse de notre échantillon, nous avons cependant choisi de nous en tenir à la présentation classique par aire géographique et par ordre chronologique.

A. – La France

Plusieurs inventaires sigillographiques – œuvres de longue haleine réalisées par les courageux érudits du XIX^e siècle – repèrent quelques sceaux de maçons médiévaux. Ils seront la base de notre corpus de travail. À tout seigneur tout honneur, dans sa monumentale *Collection de sceaux*, Douët d'Arcq² en identifie 18³ conservés dans les collections des Archives Nationales. On y ajoutera 2 sceaux bourguignons⁴ ; 7 sceaux d'Artois et de Picardie⁵ et 4 sceaux normands⁶. Notre échantillon sera donc de 31 sceaux. Pour être cohérent avec le contexte politique et culturel de l'époque, nous renvoyons l'étude des sceaux alsaciens, qui sont fort nombreux, au chapitre consacré au monde germanique. De même, les sceaux des Flandres, de Lille à Bruges, seront étudiés à part. Il s'agit donc de sceaux français : 3 du XIII^e siècle, 13 du XIV^e et 15 du XV^e. Le contenu du document auquel ils sont appendus a permis de les attribuer à des maçons dont ils constituaient la marque de reconnaissance⁷. Les plus anciens sont : en Normandie, celui de Gautier Le Maçon, 1218, qui présente, sobrement... une fleur de lys ; en Picardie, en 1239 à

2. Douët d'Arcq, *Inventaires et Documents publiés par ordre de l'Empereur – Collection de sceaux*, Paris, Plon, 1867.
3. Ils sont présentés aux pages 395-403 du T. II dans la X^e série consacrée aux « métiers et professions », numéros d'inventaire 5886 à 5903. On notera que les maçons sont les mieux représentés avec leurs 18 sceaux. Viennent ensuite les charpentiers avec 13 sceaux (la hache est le meuble le plus présent). La plupart des autres métiers n'ont que 2 ou 4 sceaux répertoriés, voire un seul.
4. Auguste Coulon, *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, Paris, Ernest Leroux, 1912. Il s'agit donc du sceau de Regnault Lorier, maçon juré du roi, datant de 1394, n° d'inventaire 551, et de celui de Jacques de Neuilly, maître des œuvres de maçonnerie du Duc de Bourgogne, datant de 1386, conservé sous le n° 825.
5. G. Demay, *Inventaire des sceaux d'Artois et de Picardie*, Paris, Imprimerie Nationale, 1877. Il s'agit, pour l'Artois des sceaux de Thomas de Créteil (1316, n° d'inventaire 1282) ; Jean Folie (1320, n° 1283) ; Guiart Le Maçon (1320, n° 1284) ; Pierre de Saint-Just (1318, n° 1285) et pour la Picardie de Jean Carliquant (1407, n° 793) ; Pierre de Feuquièrre (XV^e siècle, n° 794) et Pierre Le Maçon (1239, n° 795). Signalons que cet inventaire est aussi riche en sceaux de charpentiers.
6. G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Normandie*, Paris, Imprimerie Nationale, 1881. Il s'agit des sceaux de Gautier Le Maçon (1218, n° d'inventaire 1192) ; Renaud Le Maçon (1256, n° 1193) ; Richard Le Maçon (1308, n° 1194) ; Robert Le Maçon (XV^e siècle, n° 1195).
7. Les Archives Nationales conservent probablement d'autres sceaux de maçons. Ainsi Adolphe Lance – *Dictionnaire des Architectes Français*, V^o A. Morel et C^{ie} éditeurs, Paris 1872 – en répertorie plus que Douët d'Arcq. Nous nous limiterons cependant aux 18 inventoriés par Douët d'Arcq car celui-ci n'a attribué ces sceaux à des maçons que lorsque le contenu du document auquel ils étaient appendus ne laissait aucun doute sur la profession du sigillant. Plusieurs sceaux cités et reproduits par Lance présentent certes des outils de maçonnerie, mais l'on ne sait rien du sigillant ; dans le doute il faut donc s'abstenir. Ainsi Colard de Flandres qui affiche comme sceau, en 1425, un écu portant un marteau de maçon accosté de deux étoiles est en fait... juge ! (Demay, *Inventaire des sceaux des Flandres*, n° d'inventaire 2841).



Sceau de Jehan Pintovin, 1349.
« SEEL JEHAN PITOVIN »

Écu chargé d'un marteau, accosté d'une équerre et d'une truelle; sommé et flanqué de fleurs de lys, dans un encadrement quadrilobé.

Appendu à une quittance de « Jehan Pintovin, maçon juré du roi à Paris, 5 mai 1349 ».

Cliché Archives Nationales. Cote D 5886

Sceau de Raymond du Temple, 1372.
D'après le dessin d'Adolphe Lance, in
Dictionnaire des architectes français.



8. Martine Dalas, « La représentation des outils dans les sceaux du Moyen-âge », *Revue Française d'Héraldique et de sigillographie*, n° 62-63, 1992-1993, pp. 46-48.
9. Voir : Jean-Michel Mathonière, « Compagnons du Saint-Devoir et bâtisseurs de cathédrales », *R. T.* n° 113, pp. 46-54.

Chaumont, celui de Pierre Le Maçon qui porte « dans le champ un marteau ». À Paris, il faut attendre le milieu du XIV^e siècle avec celui appendu à une quittance de « Jehan Pintovin, maçon juré du roi à Paris, 5 mai 1349 ». Il affiche une composition iconographique très aboutie que Douët d'Arcq décrit comme « un écu chargé d'un marteau, accosté d'une équerre et d'une truelle, sommé et flanqué de fleurs de lys, dans un encadrement quadrilobé » accompagné de la légende « seel Jehan Pitovin » (n° d'inventaire D 5886).

L'examen de ces sceaux, qui sont les pièces les plus anciennes que nous avons pu repérer, appelle quelques commentaires. Tout d'abord sur ces 31 sceaux, 19 – soit 61 % – présentent une composition iconographique avec des outils. Cela n'est guère surprenant, mais doit être resitué dans le contexte de l'époque. Dans un bel article sur *La représentation des outils dans les sceaux du Moyen-âge*, Martine Dalas écrivait : « Première constatation : les outils sont des images sigillaires rares. À peine plus de 2 % des sceaux normands répertoriés et 3 % des sceaux artésiens comportent des outils [...] Certaines catégories de sigillants n'en usent presque jamais, tels les ecclésiastiques, les institutions, les officiers, les villes et les bourgeois [...] En fait, l'outil n'est souvent retenu que s'il est "parlant", c'est-à-dire si son nom rappelle celui du propriétaire. Ainsi dans tous les milieux et dans toutes les régions on peut en glaner divers exemples. Ils sont souvent amusants et révèlent une tendance chère à l'esprit médiéval. Mais ils restent isolés et ne sont jamais systématiques. D'autre part il semble que le goût des emblèmes parlants fleurit surtout tardivement : jusqu'au XIV^e siècle, seuls les gens s'appelant Martel, Resteau, (Ratel ou Rethel), ou Mailly prennent souvent un marteau, un râteau, un maillet. [...] C'est qu'en effet, et comme on pouvait s'y attendre, l'outil est particulièrement prisé par les hommes de métiers et les corporations artisanales : près de 30 % des sceaux d'artisans répertoriés en comportent »⁸.

Avec 61 % de l'échantillon – si tant est que celui-ci soit « représentatif » ? – nos maçons montrent une inclination très forte pour leurs outils. Peut-être aussi les outils du maçon se prêtent-ils mieux que ceux d'autres professions à la figuration sigillaire ? Enfin, pour les artisans, la question des armoiries parlantes est complexe car c'est souvent le patronyme lui-même qui est « parlant ». D'après les contrats auxquels leurs sceaux sont appendus, nos Pierre, Guiart ou Renaud Le Maçon sont... maçons. Quant aux 39 % de nos sceaux de maçons médiévaux qui n'utilisent pas les outils, ils présentent des motifs héraldiques classiques comme le lion ou la fleur de lys, ou « parlants » – comme une chèvre pour Jean Chevrin (A.N. n° 5889). On signalera cependant le sceau de Raymond du Temple de 1372 (A.N. n° 5891) : une tête barbue tournée à gauche avec un bandeau noué dans les cheveux. Les travaux récents de Jean-Michel Mathonière invitent à ne pas y voir qu'une figure banale. D'après ces recherches, dès le Moyen-âge, un bandeau fleuri dans les cheveux pourrait bien être un attribut de reconnaissance d'une fraternité de métier de la pierre⁹.

Sur les 19 sceaux à outils, on remarquera surtout qu'aucun n'affiche l'équerre et le compas entrelacés trop souvent présentés comme l'emblème naturel du métier de maçon de temps immémorial. Les outils utilisés pour représenter le métier sont par ordre d'importance : le marteau (16 occurrences sur 20), la truelle (7 occurrences), l'équerre (5 occurrences), le compas (2 occurrences).

Comme on peut le deviner sur le sceau de Guillaume Halle et comme le montrent indubitablement ceux de Robert de Layeville et de Jacques de Neuilly, le marteau est le marteau taillant des tailleurs de pierre. Dans sa version médiévale il présente un côté pic et un côté droit où le tranchant est parallèle au manche. Les dessins les plus précis permettent donc d'y voir ce que l'on appelle aujourd'hui un pic-taillant ou une polka-brettur¹⁰. Cela n'a rien d'étonnant car c'est l'un des outils de base des métiers de la pierre.

Si le marteau taillant et la truelle renvoient à l'ouvrier qui taille la pierre et monte les murs, l'équerre et le compas sont les instruments de géométrie utilisés par celui qui conçoit le bâtiment et en reporte les plans, le maître maçon que l'on baptisera architecte à la Renaissance. On sait qu'au Moyen-âge la division du travail n'est pas encore aussi marquée, elle s'esquisse au XIII^e siècle pour s'affirmer au XIV^e et au XV^e. À travers les sceaux, le métier est d'abord représenté par les outils qui affrontent et façonnent la pierre. Néanmoins, il est intéressant de noter que, pour ce qui concerne les instruments de géométrie, la sous-représentation du compas dans les sceaux est le reflet des méthodes de travail de l'époque. L'équerre est le premier instrument de géométrie du maître maçon médiéval et, grâce à une conception très particulière¹¹, ingénieuse – secrète ? – celui-ci lui fait faire des opérations tout à fait inattendues pour un esprit moderne. « La chanson des tailleurs de pierre [...] met en garde contre la règle et ne mentionne pas le compas : *L'équerre a un art suffisant quand on l'emploie bien* [...] peu à peu le compas tendra à prendre la place de l'équerre, qui conserve néanmoins des fidèles exclusifs jusqu'au XV^e. Jusqu'au XIII^e on note donc la suprématie de l'usage de l'équerre. Il peut paraître étonnant de rapprocher ces deux instruments, mais on constate que là où nous utiliserions de préférence le compas, l'architecte médiéval se sert plutôt de l'équerre. Villard de Honnecourt trace un pentagone avec l'équerre ; Dürer le tracera avec une seule ouverture de compas »¹².

Quant à la fleur de lys, que l'on découvre avec surprise si présente, elle n'est probablement qu'un meuble décoratif. Sa fréquence dans ces sceaux de modestes maçons souligne combien elle a d'abord été un motif héraldique populaire en France bien avant d'être un attribut de la monarchie.

Sur nos 19 sceaux à outils, 5 les intègrent sans ambiguïté dans un écu, les autres utilisent une présentation – aussi de type héraldique, notamment dans l'organisation des meubles – mais plus lâche.

On peut enfin remarquer que les sceaux dont la réalisation est la plus fine et surtout la plus proche des formes héraldiques traditionnelles sont ceux émanant des maçons ayant le statut social le plus



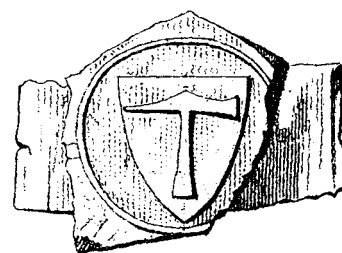
Sceau de Guillaume Halle, 1371.

« SEEL GUILLE HALE »

Un marteau de tailleur de pierre et une équerre.

Appendu à une expertise du 29 avril 1371.

Cliché Archives Nationales. Cote D 5888



Sceau de Jacques de Neuilly, circa 1380-1390.

D'après le dessin d'Adolphe Lance, in *Dictionnaire des architectes français*.

10. Voir : *Taille de la Pierre, Guide pratique*, École Atelier de Restauration-Centre Historique de Léon, Eyrolles, Paris, 1999, sur les différents types de « marteaux », pp. 24-35.

11. Voir : Alain Sené, « Un instrument de précision au service des architectes du Moyen-âge : l'équerre », in *Cahiers de Civilisation médiévale X-XIIe*, Université de Poitiers, n° 4, octobre-décembre 1970. Dans cet article remarquable l'auteur montre comment, en utilisant une forme à bords inégaux dans lesquels s'inscrivent en fait deux équerres à angles divergents, les maçons médiévaux construisaient, uniquement avec l'équerre, des polygones assez sophistiqués, voire même des courbes !

12. Léonard Legendre et Jean-Michel Veillerot, « L'architecte, l'équerre et la géométrie instrumentale au Moyen-âge : analyse du plan de la Cathédrale de Reims », *Médiévales*, n° XX, pp. 60-61.



Sceau de Michel Mote, 1372.

[légende détruite]

Dans un trilobe, un marteau, une équerre et, au-dessus, une fleur de lys.

Cliché Archives Nationales. Cote D 5890

élevé. Jean Pintovin se présente en effet comme « *maçon juré du roi à Paris* » et Jacques de Neuilly est l'un des grands maîtres d'œuvre des Ducs de Bourgogne. Mais si le traitement en est plus soigné, en revanche les meubles sont rigoureusement les mêmes. L'image du marteau taillant réunit le modeste maître maçon et le prestigieux maître d'œuvre. C'est donc, souvent flanqué de l'équerre ou de la truelle, le symbole¹³ fort du métier.

(à suivre)



Sceau de Vincent du Bourg la Reine, 1349.

« SEEL VINCENT DU ... LA ROYNE »

Un encadrement à quatre compartiments;

dans le premier, un objet indistinct; au deuxième, une coquille;

au troisième, un marteau; au quatrième, une truelle.

Appendu à une quittance de Vincent du Bourg la Royne, maçon juré du roi à Paris, 5 mai 1349.

Cliché Archives Nationales. Cote D 5887



Sceau de Robert de Layeville, 1433.

« LE SEEL DE ROBERT DE LAIEVILLE »

Dans un encadrement triangulaire, une équerre,

un marteau de tailleur de pierre et une truelle.

Appendu à une expertise du 15 février 1433.

Cliché Archives Nationales. Cote D 5894

13. Le propos de cet article n'est en rien de proposer une analyse « symbolique » des meubles des armoiries dont nous nous méfions fort; mais sur les résonances de ce type, que peuvent susciter les « marteaux » et qui auraient pu connaître une certaine rémanence dans l'imaginaire occidental, on pourra lire avec intérêt : « Symboles Celtiques, digressions sur un statère Baio-casse » par Toncatos, *Le Symbolisme*, avril-mai 1954, n° 314, pp. 228-238.